DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE DE
**PUÉCHABON**

PUECHABON, le 14 août 2015

**Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux de la Commune de Puéchabon**

**Jeudi 20 août 2015 à 20h30**
**Salle du Conseil Municipal**

**Présents :** Stéphane SIMON, Yves KOSKAS, Françoise BASSOUA, Henriette BONE, Xavier PEYRAUD, Danielle GOLDANIGA, Fabrice HARLAL et Sylvie BOMY.

**Excusée** : Hélène DELONCA

**Pouvoir(s)** : Emmanuel AVIAT à Xavier PEYRAUD

## Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.
2. Tarifs cantine et garderie.
3. Rapports sur le prix et la qualité du service des eaux.
4. Questions diverses.

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h34.

Il propose au conseil municipal d'ajouter 3 points à l'ordre du jour :

- Dématérialisation
- Travaux 2ème étage bâtiment communal (Ecole – Atelier)
- Appel d'offre pour la réfection du clocher de l'église

L'ordre du jour après accord des élus est modifié comme ci-dessus.

### 1) Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Monsieur le Maire fait lecture du PV du conseil municipal en date du 02 juillet.
Le PV est adopté sans modification à l'unanimité (9 POUR).

### 2) Tarifs cantine et garderie.

Suite au conseil d'école du mois de juin, les élus se sont engagés à revoir les tarifs des repas et de la garderie.

Monsieur le Maire propose dans le même temps de simplifier les modalités d'inscription après une année scolaire écoulée avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Il propose d'appliquer un tarif unique pour les repas d'un montant de 3.50 euros et pour la garderie 1.80 euros.

Les nouveaux tarifs sont votés à l'unanimité (9 POUR) par le conseil municipal.

## 3) Rapports sur le prix et la qualité du service de l'eau.

Yves KOSKAS fait une présentation des rapports sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2014.
Il explique qu'il est difficile de comparer les données dans la mesure où c'est le premier exigé par l'Etat et que la commune n'a fait de suivi précis avant 2013.
Le rapport sera mis en ligne sur le site de la commune prochainement ; il est déjà disponible sur celui de l'observatoire national de l'Eau.

Pour rappel, la compétence de la gestion de l'eau est transférée aux communautés de communes en 2017 pour la partie assainissement ; celle de la distribution le sera plus tard.

L'approbation des 2 rapports est mise au vote :

- Eau : 9 POUR – unanimité
- Assainissement : 9 POUR - unanimité

## 4) Appel d'offres : réfection du clocher

Pour les lots 2 et 4 : aucune candidature n'a été reçue. L'appel pour ces 2 lots sera relancé dès septembre. Ils concernent les travaux à réaliser pour la charpente et la menuiserie.

Les dossiers de candidature ont été étudiés à partir de 3 critères et notés comme suit :

- Qualité technique : 35/100
- Cohérence dossier : 35/100
- Prix : 30/100

La commission appel d'offres s'est réunie durant l'été en présence de Monsieur Fiore, maître d'œuvre désigné dans cet appel d'offres.

Le lot 1 (Maçonnerie) : le montant des travaux a été estimé à 154 000 euros. Trois entreprises ont déposé une offre. Compte-tenu des dossiers et le peu de différence entre les propositions (techniques et prix), il est proposé de négocier le prix avec les 3 entreprises candidates.

Le lot 3 (Cloche) : le montant des travaux a été estimé à 23 230 euros. Quatre entreprises ont déposé une offre. Il est proposé de négocier le prix avec les 3 premières entreprises classées.

Sont mises au vote les propositions de renégociation du prix :

- Lot 1 : 9 POUR – unanimité
- Lot 3 : 9 POUR – unanimité

## 5) Travaux bâtiment communal

Monsieur le Maire informe le conseil du projet de réaliser des travaux dans le bâtiment de l'école au niveau du 1er étage. L'espace serait rénové pour le mettre à disposition des associations ; il représente une surface d'environ 150 m2.
Pour se faire, il est nécessaire de prévoir la réfection des menuiseries, l'isolation des murs et de revoir l'accès extérieur.
Des devis sont en cours et il sera nécessaire de demander l'avis aux services des pompiers pour l'accessibilité du bâtiment.
Le montant des travaux sont estimés à plus de 50 000 euros. Il est donc indispensable de chercher avant de commencer le chantier des aides auprès des collectivités : région, département, Jeunesse et sports en plus de la demande annuelle pour la DETR.

Le projet est mis au vote : 9 POUR – unanimité

## 6) Dématérialisation : convention

Les services de la Préfecture ont envoyé une proposition de convention à titre gratuit pour aider la commune à dématérialiser le budget.

Cette convention est mise au vote : 9 POUR – unanimité.

## 7) Questions diverses

- Association pour accompagner des personnes en soins palliatifs : l'association en partenariat avec l'hôpital Saint Eloi de Montpellier recherche des bénévoles. Une information sera publiée sur le site de la commune.

- Tournage : la série de France 2 tourne un épisode sur le site de l'église Saint Sylvestre et a demandé une autorisation. Le tournage est prévu pour la mi-septembre.

- Abri de jardin : Monsieur le Maire informe qu'il a refusé conformément à la réglementation en vigueur l'installation d'un abri de jardin fixe.

- Renouvellement de la disponibilité de Madame GUYOT Nathalie (Agence postale) pour une durée de 3 ans.

- Achats : le matériel et les panneaux pour les associations ont été commandés – montant d'environ 1800 euros. Il permettra l'utilisation de la salle du conseil pour certaines activités ainsi que l'affichage du planning dans la salle de l'espace culturel.

- monsieur le Maire prendra rdv avec le sénateur Monsieur CABANEL.

- Pizza : un camion s'installera devant le monument aux morts le mardi soir à partir du mois de septembre.

- Course « Don d'organes » : un contact est à prévoir avec la CCVH.

- Souscription : une information sera faite auprès des carriers et du député Monsieur ROIG pour la réfection du clocher.

- Journée du Patrimoine (20/09) : 8 lieux seraient ouverts par les élus. Une réunion de préparation sera faite ainsi qu'une information sur le site internet de la commune.

- Réunion « commission des impôts » : à fixer.

- Réunion publique (15/10) pour aborder le problème de stationnement et de circulation. Des propositions seront faites par le conseil municipal qui travaillera ce dossier avant la réunion.

- Nuisances : plusieurs plaintes ont été faites par des puechabonnais concernant le nombre de chiens en liberté et l'état des rues. La remarque est faite aussi pour les chats non stérilisés malgré une proposition d'action faite par une habitante. Les propriétaires des chats seront contactés et un rappel des règles sera fait à la population.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 22h00.